

Basta à l'homophobie!

Est-ce que vous savez ce que signifie LGBT ?

C'est un acronyme pour : Personnes **L**esbiennes, **G**aies, **B**isexuelles et **T**ransgenres.

En fait, dans le langage courant, on parle habituellement de personnes gaies ou encore homosexuelles. Mais trop souvent on utilise aussi des termes péjoratifs et discriminants, tel que *fif*, *tapette*, *momoune*, *butch*, et d'autres du même genre. Des termes si communément utilisés qu'ils en sont devenus, chez plusieurs, un phénomène anodin en apparence. Et pourtant, nous savons tous comment les paroles peuvent blesser et comment une stigmatisation comme l'homophobie peut avoir des impacts nuisibles sur la personne qui la subit. À l'heure où la lutte contre l'intimidation attire toute notre attention, comment peut-on encore banaliser ces stéréotypes de ce que devrait être et aimer un vrai gars ou une vraie fille ?



La première **journée internationale contre l'homophobie**, qui a lieu chaque année le 17 mai, a vu le jour au Québec en 2003. Elle a justement pour but de sensibiliser la population au fait que l'homophobie est une discrimination inacceptable qui est pourtant omniprésente dans notre société. Cette année, la journée internationale contre l'homophobie était dédiée à combattre la cyber homophobie en dénonçant les attitudes négatives, les moqueries, les blagues déplacées, et surtout les propos haineux et homophobes sur internet et dans les médias.

Même si des progrès furent accomplis ces dernières années dans l'acceptation de la diversité sexuelle, beaucoup de chemin reste à faire. Encore aujourd'hui, les propos homophobes sont courants et bien trop souvent banalisés et les personnes LGBT ont d'ailleurs beaucoup plus de chance de subir de l'intimidation durant leur vie et de vivre de la discrimination. Par rapport au reste de la population, ceci se traduit d'ailleurs par un taux de suicides plus élevé parmi cette population, de même que par des problématiques liées à la consommation de drogues plus courantes.

La lutte contre l'homophobie n'est pas que du ressort des personnes LGBT, elle est l'affaire de tous!

Si vous pensez avoir subi de la discrimination homophobe, vous pouvez porter plainte à la **Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse** :

360, rue Saint-Jacques 2^e étage
Montréal (Québec) H2Y 1P5
Téléphone : (514) 873-5146
Téléphone sans frais : 1 800 361-6477

Vous pouvez également faire une déclaration anonyme et confidentielle par téléphone, courriel ou par la poste au **Registre des actes homophobes (RAH)**, un programme de **Gai Écoute**.

Gai Écoute

C.P. 1006, succ. C
Montréal (Québec) H2L 4V2
Téléphone : (514) 866-0103
Téléphone sans frais : 1 888 505-1010
rah@gaiecouste.org

■
Sources :
- www.homophobie.org
- <http://www.fondationemergence.org>

Jean-Bruno Caron,
Directeur général de l'AQPSUD

Illustration © **BBD**